



D'étonnants petits mammifères volants

Chauve-souris ou chiroptère : de l'ancien grec *kheir* (la main) et *pteron* (l'aile). Elles se dirigent avec précision dans l'obscurité grâce à l'écho de leurs cris ultrasonores : c'est l'**écholocation**. En Europe, elles sont toutes insectivores !

Dans les gorges de l'Ardèche, elles aiment la tranquillité des cavités souterraines, se cacher dans les fissures des vieux arbres ou celles des falaises. Plus surprenant, certaines chauves-souris élisent domicile dans de vieux bâtiments ou dans les greniers de nos maisons.



Grand Rhinolophe en hibernation - Grotte de Saint Marcel © Laura Douard SCGA

Territoire reconnu d'importance nationale pour la conservation des chauves-souris



Des populations en déclin

Malgré leur statut de protection, les chauves-souris sont toujours menacées par :

- la disparition de leurs habitats et le dérangement des colonies
- la diminution des ressources alimentaires liées à l'emploi de pesticide et la pollution lumineuse.

Un engagement grandeur nature

Un engagement grandeur nature



AIDEZ-NOUS À LES PROTÉGER

Que cela soit chez vous ou dans le milieu naturel, si vous observez des chauves-souris ou des indices de présence (cris, marquages guano, restes d'insectes, envols du gîte) :

- ➔ Ne pas toucher les chauves-souris ni les déloger
- ➔ Ne pas les éclairer et rester discret
- ➔ Ne pas condamner l'entrée de leur gîte
- ➔ Respecter les périodes de quiétude
- ➔ Respecter les panneaux d'informations à l'entrée des cavités



Pour plus de renseignement, contacter le SGGA
Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche
04 75 98 77 31
info@gorgesdelardeche.fr
www.gorgesdelardeche.fr

Rédaction et relecture : Laura Douard, Didier Frey, Carine Hopp, Romain Franquet, Bénédicte Raoux, Priscillia Boucher, Nadège Issartel, Sabine Bourret, Anne Metaireau
Création graphique : Studio W • Impression : Fombon



Rhinolophe euryale © Charlotte Meunier SCGA

LES CHAUVES SOURIS des gorges de l'Ardèche

Les connaître, les respecter, les protéger



Les gorges de l'Ardèche, un refuge pour les chauves-souris

Canyon reconnu pour ces innombrables grottes, les gorges de l'Ardèche présentent une diversité d'habitats naturels particulièrement propice aux chauves-souris : forêts, rivières, garrigues, falaises.



Des actions en faveur des chauves-souris

Le Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche assure la gestion du site Natura 2000 « Basse Ardèche Urgonienne », de l'espace naturel sensible gorges de l'Ardèche et de la réserve naturelle nationale. A ce titre il contribue à :

- l'étude des populations de chauves-souris par le suivi des effectifs annuels et l'amélioration des connaissances,
- la préservation et la protection de leurs habitats : protection des sites d'hibernation et de reproduction, encadrement des activités sportives en milieu souterrain et sensibilisation du grand public.

24 ESPÈCES présentes sur les 35 connues en France !

Gorges de l'Ardèche au balcon de Tourre - © Département de l'Ardèche - Nicolas van Ingen

Un cycle de vie au fil des saisons

L'hiver, laissons-les dormir

Avec l'arrivée des grands froids, les insectes deviennent très rares et les chauves-souris regagnent leurs quartiers d'hiver : cavités, caves, vieux arbres.

Le site Natura 2000 de la Basse Ardèche Urgonienne accueille une des plus grandes colonies cavernicoles d'hibernation de Rhinolophe euryale connues en Europe ! Elle fait l'objet d'une mesure de protection du 1^{er} novembre au 15 avril.

Le Molosse de Cestoni, espèce qui affectionne les fissures des falaises, reste quant à lui actif une bonne partie de l'hiver.

Début du réveil

Au printemps, de grandes consommatrices d'insectes

Durant la nuit, les chauves-souris consomment près de la moitié de leur poids en insectes ! Elles chassent moustiques, papillons, chenilles au dessus des rivières, dans les forêt de chênes verts ou bien dans la garrigue pâturée.



Grand murin et miniopâtre
© Département de l'Ardèche
Nicolas van Ingen

3000 !!!
C'est le nombre de moustiques que peut manger une chauve-souris/nuit !
C'est une régulatrice naturelle d'insectes ravageurs.

Naissances

Un seul petit par an !

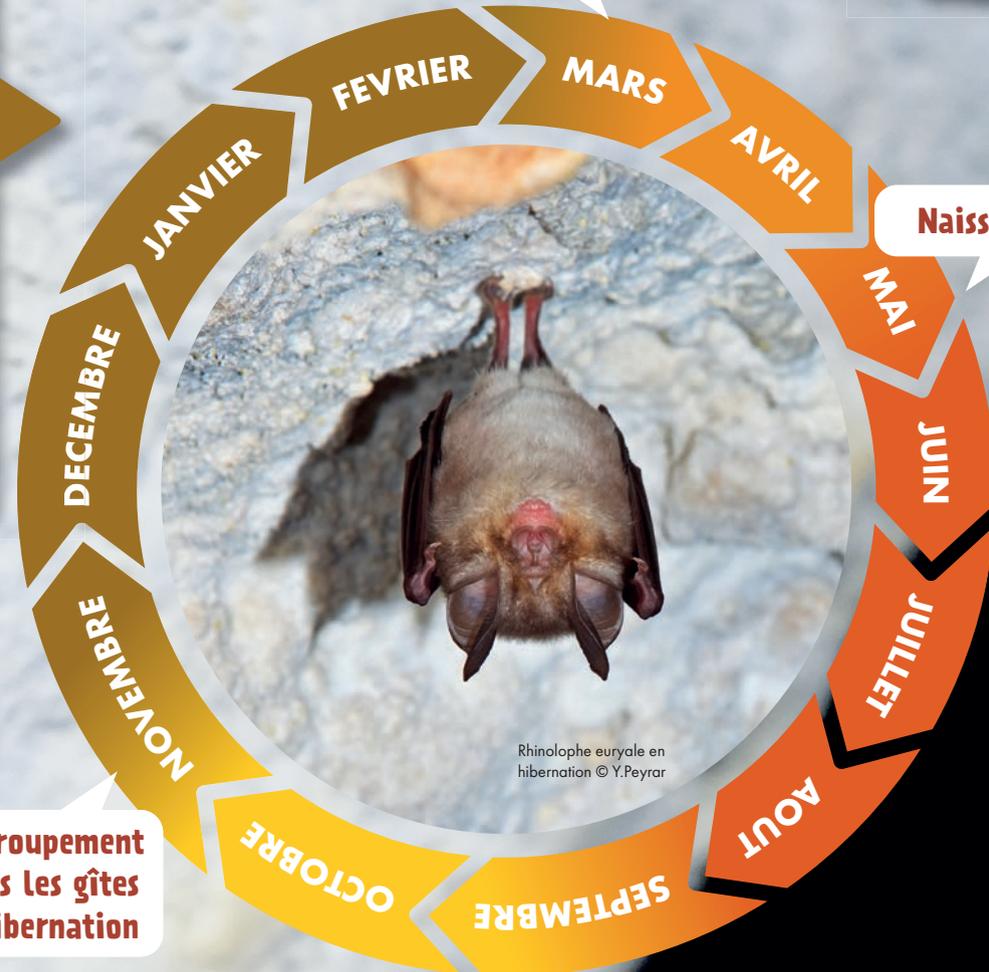
Après 2-3 mois de gestation, les femelles se regroupent en cavités pour former des colonies de mise-bas et mettre au monde leur unique petit de l'année. Au cours de la nuit, les femelles laissent leurs petits pour aller chasser. Elles les retrouvent en reconnaissant leurs odeurs et cris. Les petits sont allaités jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes.

Sur le territoire des gorges de l'Ardèche, deux importantes colonies de mise-bas de Miniopâtre de Schreiber et de Murin de Capaccini ont trouvé refuge en cavités. Le Petit rhinolophe affectionne quant à lui particulièrement la tranquillité des vieux bâti pour élever ses petits.

! Tout dérangement durant cette période peut provoquer la chute des petits, du stress et le départ de la colonie de mise-bas !



Jeune Petit Rhinolophe suspendu au cou de sa mère pour s'entraîner à arborer ses ailes
© Noctilio Productions



Regroupement dans les gîtes d'hibernation

Accouplement

Pourquoi il est important de ne pas les déranger ?

Les chauves-souris entrent en léthargie pour limiter leurs dépenses énergétiques :
- leur T°C corporelle chute pour se rapprocher de la T°C ambiante,
- leur rythme cardiaque ralentie,
- leur respiration semble s'arrêter!
Chaque réveil provoqué par un dérangement puise dans leurs réserves de graisses qu'elles ne pourront pas reconstituer avant le printemps.

A l'automne, accouplement et chasse intensive

Après l'été, les mâles et les femelles se regroupent pour s'accoupler mais la fécondation sera différée au printemps. Étonnant non ? La nourriture est encore abondante à cette période. Les chauves-souris chassent les derniers insectes actifs et accumulent des réserves de graisse vitales pour affronter les mois de jeûne de l'hiver.



Colonie de Rhinolophe euryale en hibernation
© Laura Douard SGGA

Rhinolophe euryale en hibernation © Y.Peyrar